

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2026-147 « COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2026, le mercredi 24 juin, à 18h00, le Conseil de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Lhuis, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 18 juin 2026 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN

Nombre de membres en exercice : 85 - Nombre de présents : 71 - Nombre de pouvoirs : 8 - Nombre de votants : 79

Étaient présents et ont pris part au vote : Daniel FABRE, Liliane FALCON, Aurélie PETIT, Christian de BOISSIEU, Marie-Christine SEYTIER, Jean-Marc RIGAUD, Philippe BROYER, Jean-Pierre BLANC, Rémi CHRISTIN, Marine PELISSIER, Mohamed ABBES, Vincent MANCUSO, Elodie WIMMER, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Frédéric PELLEGRIN-ROMEGGIO, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Serge MERLE, Mireille MARTINEZ, Jean-Louis GUYADER, Clément TARPIN-LYONNET, Claire ANDRE, Emilie LAGRUT, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, Alexandre NANCHI, Yann GOAZIOU, Walter COSENZA, Jérôme GANDON, Patrice MARTIN, Emmanuel GINET, Alexandre JOUX, Jean-Pierre GAGNE, Danielle BERRODIER, Franck PLANET, Claire RAMONDOT, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Frédéric TOSEL, Patricia PONCEBLANC, Samir HABI, Franck VOLLAT, Emmanuel SIMONNET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Fabien THOMAZET, Valérie CAUWET DELBARRE, Pascal COLLIGNON, Lionel CHAPPELLAZ, Franck CHAPITEAU, Béatrice DALMAZ, Yves VENÇON, Marie-Françoise PICOLO, Florence RIESSER, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Pascal VETTARD, Pascale VERSAUD, Morgan CORNEFERT, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Philippe BERTRON, Nathalie NOUET, Eric BEAUFORT

Étaient excusés et ont donné pouvoir : Daniel GUEUR (à Daniel FABRE), Stéphanie PARIS (à Liliane FLACON), Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Eric MAITRE (à Denis JACQUEMIN), Estelle GROSCLAUDE (à Clément TARPIN-LYONNET), Gaël ALLAIN (à Emilie LAGRUT), Roseline PIRET (à Walter COSENZA), Alexia MACREZ (à Yann GOAZIOU)

Étaient excusés et suppléés : François COUROUBLE (par Danièle MAUFFREY)

Était excusé : Françoise GARIBIAN, Eric GAILLARD, Cécile VIGIER

Étaient absents : Serge GOMES, Lionel KLINGLER, Nazarello ALONSO

Objet : Rapport d'activité 2025 de la Société d'Economie Montagnarde de l'Ain (SEMA)

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération 2021-130 du 24 juin 2021 relative à la participation au dispositif de Plan Pastoral Territorial (PPT et adhésion à la SEMA ;

CONSIDERANT la tenue de l'Assemblée Générale de la Société d'Economie Montagnarde de l'Ain (SEMA) le 18 avril 2026 et la publication de son rapport d'activité 2025 ;

Mme Nathalie MICOLAS, Vice-Présidente en charge du commerce, l'artisanat, l'alimentation et l'agriculture, rappelle que la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain adhère à la SEMA (Société d'Economie Montagnarde de l'Ain) et a validé sa participation au Plan Pastoral Territorial (PPT) Bugy-Revermont qui accompagne le développement du pastoralisme, par délibération en date du 17 juin 2021 (délibération n°2021-130).

En 2025, l'activité pastorale a été confrontée à un certain nombre de difficultés, en lien, notamment, avec la crise sanitaire de Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNCB) ou encore la pression de la prédation.

Cette année a toutefois été marquée par des éléments positifs tels que la sécurisation des enveloppes budgétaires dédiées aux investissements pastoraux ou le renforcement de la collaboration avec Ain Tourisme.

La dynamique de travaux accompagnés dans le cadre des PPT se poursuit par ailleurs positivement sur l'ensemble du périmètre (18 projets pour un montant de 379 900,60 €).

Au-delà des PPT, la SEMA a poursuivi ses travaux d'accompagnement visant l'amélioration des conditions de pâturage et de préservation, citons, notamment : la réalisation d'un Plan de Gestion Intégré, l'accompagnement des problématiques d'usage des alpages, l'animation auprès des Associations Foncières Pastorales, Collectifs et Groupements Pastoraux, l'implication dans la rédaction d'un guide relatif à la gestion de la ressource en eau en alpage (publication en 2026).

La SEMA a enfin profité de l'année 2025 pour renforcer ses actions de communication au travers de la création de nouveaux outils, de rencontres mais également de formations (auprès des aménageurs et gestionnaires d'espaces naturels, de professionnels du tourisme...). Les actions auprès du grand public se sont également poursuivies, avec, pour exemple, 173 élèves sensibilisés via le projet « un berger dans mon école ».

A noter que la visibilité des activités pastorales devrait être accentuée en 2026, année déclarée « Année internationale des Parcours et du Pastoralisme ».

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE du rapport d'activité de la Société d'Economie Montagnarde de l'Ain (SEMA) pour l'exercice 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 02/07/2026

Publiée

Le Président, Jean-Louis GUYADER

06 JUL. 2026

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

